

**BUSSIÈRE-BOFFY** ■ Plusieurs familles vivant dans des yourtes sur la commune sont menacées d'expulsion

## Si l'habitat est léger, le climat est lourd

Certains sont là depuis bientôt vingt ans et ils étaient jusque-là bien tolérés par la municipalité. L'atmosphère semble s'être tendue depuis l'arrivée du nouveau maire.

Sylvain Compère  
Franck Lagier

sylvain.compere@centrefrance.com

C'est en lisière d'un petit hameau du pays de la Mandragore, perdu dans les landes les plus occidentales du Limousin, que sont installées trois yourtes fumantes. Le jardin est encore en friche, des chevaux et des ânes paissent à côté, et une poignée d'enfants profitent des vacances en jouant dehors.



**YOURTE.** La yourte ne craint pas les rigueurs de l'hiver limousin. PHOTO A. GOVET

« On demande juste à vivre comme on l'entend, sans gêner personne... »

Alex vit là depuis bientôt vingt ans. Deux de ses en-

fants sont déjà grands, mais son petit dernier, So-hane, vit avec ses parents sous la yourte. Si dehors, l'hiver est encore mordant, le petit poêle à bois suffit aisément à chauffer le vaste espace circulaire.

« Marginaux ». « On demande juste à vivre comme on l'entend, sans gêner personne... », lâche Alex. Sa compagne Sara est persuadée, tout comme lui,

que « le nouveau maire veut se débarrasser de tous les "marginiaux" de la commune, comme il dit. Il nous avait pourtant promis de régulariser notre situation... Maintenant il veut nous expulser ! »

### Pas de domiciliation

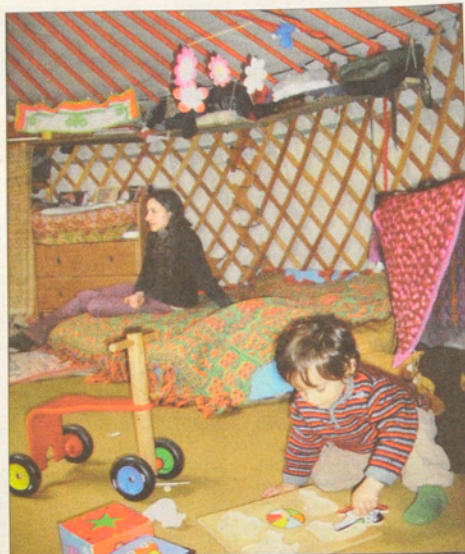
La présence de yourtes sur la commune ne date pas d'hier et plusieurs sont installées à l'année et

habitées par des familles. Le problème est que le maire ne veut pas reconnaître officiellement leur domiciliation (lire ci-dessous à gauche).

Alex sort alors un lourd dossier : courriers frappés de la Mandragore municipale, accusés de réception, copie de la carte communale, décisions du conseil municipal, témoignages et soutiens... Ce marionnettiste itinérant d'origine suisse n'en peut plus : « on ne court pas après les médias, mais on ne sait plus comment faire... »

### « Ça a même failli mal tourner... »

Il raconte alors que, dès l'arrivée des premiers activistes de l'habitat léger (lire ci-dessous à droite), les rapports avec certains habitants ont été tendus. « Ça a même failli mal tourner, heureusement, ça s'est calmé et nos rapports, en particulier avec



**FAMILLES.** Plusieurs familles vivent à Bussière-Boffy dans un habitat choisi (yourte, autoconstruction, etc.). Des foyers qui rassemblent une vingtaine d'enfants. PHOTO SYLVAIN COMPÈRE

la mairie, se sont nettement améliorés... Jus- qu'aux dernières élections, et depuis c'est l'enfer ! »

Tanya, une jeune maman d'origine anglaise, habite la coquette yourte voisine avec sa famille. Elle a les larmes aux yeux : « toute l'énergie qu'on dépense à se défendre, on ne peut pas la mettre à construire et à créer... Pourtant, ce n'est ni l'envie ni les projets qui manquent pour la commune... » Et d'expliquer qu'elle est en procédure pour obtenir sa carte d'électrice, que certains ont rencontré des problèmes pour inscrire leurs enfants à l'école, que cer-

taines promesses n'ont pas été tenues, etc. Sans compter l'atmosphère étouffante qui se développe dans la petite commune qui compte moins de 350 habitants...

**Respect.** « On a l'impression que le maire veut nettoyer la commune des habitats alternatifs, et qu'il veut voir pousser une belle zone pavillonnaire, comme cela semble se dessiner sur la carte communale. Nous n'imposons notre mode de vie à personne, mais nous demandons juste à ce qu'on respecte le nôtre », conclut Alex, à la fois perplexe et déterminé sur le seuil de sa yourte. ■

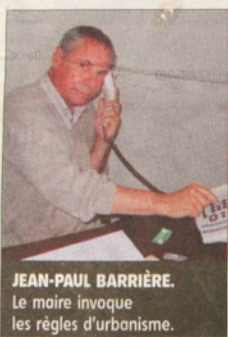


**L'HOMME, L'ANIMAL ET LA TERRE.** Les chevaux servent à tirer les roulottes, labourer les champs, fournir l'engrais, et faire des balades à travers le pays de la Mandragore. « On est aujourd'hui déclarés comme producteurs et on cotise à la MSA », insiste Alex Govet. PHOTO A. GOVET

Le maire est catégorique : « Ces gens ne peuvent pas vivre ici » !

Jean-Paul Barrière est le maire de Bussière-Boffy depuis mai dernier. L'ancien conseiller municipal s'appuie sur la carte communale, établie en octobre 2007 à son initiative, pour justifier de l'impossibilité de reconnaître ces terrains agricoles comme habités.

Contacté par téléphone, Jean-Paul Barrière répète que « ces personnes se sont installées là, sur un terrain agricole, de leur plein gré. Ils disent être précaires et jouent là-dessus pour sensibiliser la population. Or au départ, c'est un choix de vie. Nous leur avons proposé d'autres terrains : des terrains constructibles sur la commune qu'ils ont refusés. » Les intéressés jugent ces terrains trop distants ou trop petits, « et nous sommes déjà propriétaires ici ! »



**JEAN-PAUL BARRIÈRE.** Le maire invoque les règles d'urbanisme.

**Enquête.** De plus, ils mettent en avant le rapport du commissaire enquêteur qui s'est chargé du dossier et qui précise qu'« il existe une forte demande d'un groupe de personnes qui ne semble pas avoir été pris en compte dans le projet de carte communale ».

**Quelle solution ?** « Comment voulez-vous que l'on fasse ? demande le maire ; en tant que maire, c'est moi qui suis responsable s'il leur arrive quoi que ce soit. Ils vivent avec des enfants dans des conditions insalubres, sans eau, ni électricité. Nous voulons évidemment trouver une solution, mais ces terrains agricoles ne sont pas constructibles et ces gens ne peuvent pas vivre ici. »

Si le commissaire enquêteur ne conteste pas le caractère « très précaire » de certaines habitations, il insiste sur le fait que « certaines de ces familles sont établies sur la commune depuis plusieurs années et souhaitent améliorer leurs conditions de vie en y apportant des habitats solides ». Une option qui requiert une autorisation de... la mairie ! ■

### ■ L'école ferme

À la rentrée dernière, la cantine a été fermée parce qu'elle « ne permettrait pas un service conforme aux normes », selon le maire, qui ajoutait : « cette solution serait revue lorsque l'agrandissement du multiple rural [...] permettra de disposer d'une salle de repas indépendante ». Depuis, le maire a proposé la fermeture de la classe unique et le regroupement avec Nouic. Décision entérinée la semaine dernière, lors d'une réunion du conseil municipal, alors qu'une jurisprudence du tribunal administratif de 2001 impose la réalisation d'une étude d'impact. À l'époque, l'affaire se passait à... Bussière-Boffy !

La capitale de l'« habitat choisi »

**Bussière-Boffy n'est pas un cas isolé. Depuis des décennies et dans le monde entier, des gens font le choix de la "sobriété volontaire" et de l'"habitat choisi".**

Une idée des relations aux autres et à l'environnement basée sur l'entraide, la gestion des ressources et des besoins : production d'énergie (panneaux solaires, éolienne, poêle à bois), d'engrais (crottin de cheval, compost), de légumes (jardin), et de viande (basse-cour), mais aussi autoconstruction collective, crèche parentale, achats en commun de matériel agricole ou de véhicules, etc.

**Des milliers...** La yourte, habitat traditionnel des populations nomades des steppes mongoles, symbolise cette conception de l'"habitat choisi" : faible coût et respect de l'envi-

ronnement. Aujourd'hui, et rien qu'en France, des milliers de personnes vivent ainsi « une sobriété joyeuse et conviviale » (1), souvent depuis de longues années.

**Un symbole.** Mais Bussière-Boffy est devenu un symbole. En octobre 2007, l'association des habitants de logements éphémères ou mobiles (2) réunie en assemblée générale, y a établi ses statuts. Elle entend entre autres « favoriser par tous les moyens la reconnaissance du mode de logement éphémère ou mobile, et du mode de vie qui va avec », « soutenir des projets d'installation et défendre [...] les personnes et les lieux menacés ». ■

(1) Mouvement autogéré des chercheurs(euses) en habitats autonomes, novateurs et écologiques (www.macabane.info).

(2) www.halemfrance.org.